



Mme Maletterre Hélène
Secrétaire départementale Se-Unsa24
A
Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Périgueux le 4 octobre 2019

Objet : Situation des AESH dans le département de la Dordogne

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Dordogne,

Nous souhaitons vous alerter sur la situation critique des AESH en ce début d'année.

Vous nous l'aviez annoncé, la mise en place des PIAL allait connaître une phase de transition pour permettre une mise en place efficace nous pouvons l'entendre mais nous devons également en tant que représentants des personnels pointer les difficultés qui en découlent.

Le paiement retardé voire pour certaines situations toujours pas effectué est une problématique qui nous interpelle et nous inquiète pour ces personnels au statut précaire et à la rémunération déjà insuffisante. La gestion par deux établissements (Lycée Montesquieu et DSDEN) perturbe nos collègues AESH qui se demandent toujours vers qui se tourner et qui ne comprennent pas les différences de traitement. Pouvez-vous nous dire si des réunions à destination des AESH sont envisagées afin de les éclairer sur ce tout nouveau fonctionnement ?

Certaines AESH n'ont toujours pas été payés, il leur a été précisé un versement de 70% de leur salaire brut, pouvez-vous nous en dire plus sur les raisons d'un tel pourcentage ? Si des frais bancaires sont occasionnés par ce retard de paiement, incomplet de surcroît, seront-ils pris en charge par l'institution, responsable de cette situation ? Des aides exceptionnelles sont-elles possibles et rapidement ?

De plus, Pôle emploi réclame aujourd'hui à certains AESH des justificatifs pour le versement de cumuls de salaire, documents que les personnels sont dans l'impossibilité de fournir. Faute de justificatifs, ils pourraient être radiés, accentuant alors leurs difficultés. Quelle solution peut être trouvée dans un très bref délai ?

Nous restons bien évidemment à votre disposition si vous souhaitez évoquer cette situation avec nous.

Nous vous remercions de l'attention portée à notre demande, et nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'assurance de notre sincère considération.

Hélène Maletterre
Secrétaire départementale